

## Définitions et Instructions pour le recensement 2016

Introduction :

Ce document est conçu pour aider les Programmes à préparer leur soumission pour le recensement annuel de Special Olympics. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'aide pour accéder au système, veuillez contacter [censushelp@specialolympic.org](mailto:censushelp@specialolympic.org)

Pour accéder au système, veuillez vous rendre sur le site : <http://census.specialolympics.org/index.html>. Vous pouvez utiliser l'identifiant et le mot de passe génériques fournis par SOI ou utiliser les identifiants de connexion du site Web d'accréditation de SOI. Pour demander un nouvel identifiant et un mot de passe, cliquez sur « Mot de passe oublié » ou envoyez un e-mail à [censushelp@specialolympic.org](mailto:censushelp@specialolympic.org)

Instructions générales :

1. Les informations fournies pour chaque catégorie doivent couvrir l'année civile, du **1er janvier au 31 décembre 2016**.
2. La **ligne Total Individuel** (Nbre total de participants) [deuxième ligne, en caractères gras], représente le nombre total distinct **d'athlètes et d'entraîneurs**. Les personnes qui participent à plusieurs sports ne doivent être comptées qu'une seule fois dans la **ligne Total Individuel** (Nbre total de participants distincts).
3. La ligne Total Participation (Participation totale) [dernière ligne] est une **somme automatique** de tous les sports. Elle inclut les athlètes et les entraîneurs qui participent à plusieurs sports. Ceux-ci sont donc comptés plusieurs fois dans la ligne Total Participation (Participation totale).
4. Le nombre sur la **ligne Total Individuel** (Nbre total de participants par sport) ne peut donc pas être supérieur au nombre sur la ligne Total Participation (Participation totale) et il **doit être supérieur ou égal** au nombre d'athlètes et d'entraîneurs correspondant à chaque sport.
5. Si le nombre sur la **ligne Total Individuel** (Nbre total de participants par sport) est égal au nombre sur la ligne Total Participation (Participation totale), le système signale une erreur (▲). L'erreur se produit parce qu'il est peu probable que tous les athlètes participent à un seul sport.

Total Details								
M01 : Trained AND Competed								
Athletes								
	Male				Female			
Sport	8-15	16-21	22+	Total	8-15	16-21	22+	Total
Aquatics	5	11	9	25	13	9	5	27
Athletics	16	38	11	65	0	0	0	0
Bocce	4	5	8	17	6	8	5	19
Football (Soccer)	3	9	7	19	3	8	2	13
Tennis	2	3	1	6	0	0	0	0
Young Athlete Program	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Individual Total</b>	<b>30 ▲</b>	<b>38</b>	<b>19</b>	<b>87</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>27</b>
<b>Total Participation</b>	<b>30</b>	<b>66</b>	<b>36</b>	<b>132</b>	<b>22</b>	<b>25</b>	<b>12</b>	<b>59</b>

- a. Remarque : cela peut se produire avec un petit programme, mais cela est peu probable dans un plus grand Programme Special Olympics. Si vous recevez un message d'erreur, veuillez vérifier les nombres que vous avez déclarés sur la **ligne Total Individuel** (Nbre total de participants par sport) pour vous assurer qu'ils sont corrects.
- b. Pour la liste complète des messages d'erreur, référez-vous au Guide de formation sur le recensement.

## TOTAUX :

	MESURE/INDICATEUR	DÉFINITIONS	CONSEILS/DIRECTIVES
M01	Nombre d'athlètes qui se sont entraînés ET qui ont participé à des compétitions	<p><b>Un athlète qui s'est entraîné et qui a participé à des compétitions</b> est une personne ayant une déficience intellectuelle, âgée de 8 ans ou plus, qui s'est entraînée dans un sport ET qui a participé au moins une fois aux Jeux de Special Olympics dans ce sport ou à une compétition à un quelconque niveau (local, national, régional ou mondial) au cours de l'année civile.</p>	<p>Indiquez le nombre d'athlètes qui se sont entraînés et ont participé à des compétitions, répartis par groupe d'âge (8-15, 16-21 ou 22 ans et plus) et par sexe (masculin, féminin) dans chaque catégorie de sport. Si un individu participe à plusieurs sports, comptez-le/la dans chaque catégorie de sport.</p> <p>Sur la <b>ligne Total Individuel</b> (Nbre total de participants par sport), indiquez uniquement le nombre total d'athlètes <b>par sport</b> dans le Programme.</p> <p><b>Instructions importantes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Incluez les athlètes qui se sont entraînés et qui ont participé à des compétitions de Sports Unifiés.</li> <li>2. Ne comptez pas les partenaires de Sports Unifiés.</li> </ol>
		<p><b>Les sports « supplémentaires »</b> sont des sports populaires localement (netball, triathlon ou le flag-football) dans lesquels le Programme offre des entraînements et organise des compétitions. Veuillez vous référer à l'Article I, Section D des Règles des sports pour une explication complète des sports officiels, reconnus et populaires localement.</p>	<p>Veillez à déclarer les données correspondant à chacun des sports faisant partie du Programme. Si un Programme offre des sports locaux qui n'apparaissent pas dans la liste des sports, veuillez pour assistance contacter "Census help" (<a href="mailto:censushelp@specialolympics.org">censushelp@specialolympics.org</a>) pour faire ajouter ces sports.</p>

		<p><b>Le Programme d'Entraînement aux Activités Motrices (MATP)</b> est conçu pour les personnes ayant une déficience intellectuelle avec de sérieuses limitations, qui ne possèdent pas encore les compétences physiques ou comportementales nécessaires pour participer à des sports officiels de Special Olympics.</p>	<p>Indiquez le nombre d'athlètes qui ont participé à une activité MATP, répartis par âge et par sexe.</p> <p>Incluez les athlètes MATP dans le nombre total d'athlètes de Special Olympics sur la <a href="#">ligne Total Individuel</a> (Nbre total de participants par sport).</p>
M02	<p><b>Nombre d'athlètes qui se sont entraînés mais qui n'ont PAS participé à des compétitions</b></p>	<p><b>Un athlète qui s'est entraîné mais qui n'a PAS participé à des compétitions</b> est une personne ayant une déficience intellectuelle qui s'est entraînée dans un sport de Special Olympics mais qui n'a PAS participé à au moins une compétition de Special Olympics à un quelconque niveau (local, état/département, national, régional ou mondial) au cours de l'année civile.</p>	<p>Indiquez le nombre d'athlètes qui se sont entraînés, mais qui n'ont participé à aucune compétition par groupe d'âge (8-15, 16-21 ou 22 et +) ou par sexe (masculin, féminin) pour toute catégorie de sport concernée. Si un individu participe à plusieurs sports, comptez-le/la dans chaque catégorie de sport.</p> <p>Sur la <b>ligne Total Individuel</b> (Nbre total de participants par sport), indiquez uniquement le nombre total d'athlètes <b>par sport</b> dans le Programme.</p> <p><b>Instructions importantes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Incluez les athlètes qui se sont entraînés en Sports Unifiés.</li> <li>2. Ne comptez pas les partenaires de Sports Unifiés.</li> <li>3. Comptez les athlètes de la catégorie 6-7 ans qui commencent à s'entraîner dans un sport particulier et qui ne participent pas au programme Jeunes Athlètes.</li> </ol>
		<p><b>Les Jeunes Athlètes</b> sont des athlètes de la catégorie 2-7 ans qui participent à un programme structuré de développement des compétences sportives dans le cadre d'une école, d'une communauté ou à la maison, sur la base des documents de Jeunes Athlètes (Young Athletes) de Special Olympics.</p>	<p>Comptez le nombre d'enfants participant au programme Jeunes Athlètes dans la catégorie d'âge 2-7 sur la ligne Jeunes Athlètes [présentée comme la dernière catégorie de sport].</p>

			<p>Le nombre sur la <b>ligne Total Individuel</b> (Nbre total de participants distincts) doit être égal au nombre sur la ligne Jeunes Athlètes.</p> <p><b>Instructions importantes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un Jeune Athlète ne doit être compté qu'une seule fois par an, quel que soit le nombre de participation de celui-ci.</li> </ol>
M03	<b>Nombre total d'entraîneurs</b>	<b>Un entraîneur</b> est une personne qui dispense aux athlètes de Special Olympics des entraînements sportifs et les prépare à des compétitions au cours de l'année civile.	<p>Indiquez le nombre total d'entraîneurs <b>certifiés et non certifiés</b> par catégorie de sport. Si un individu dispense des entraînements dans plusieurs sports, comptez-le/la dans chaque catégorie de sport.</p> <p>Sur la <b>ligne Total Individuel</b> Indiquez le nombre total de tous les entraîneurs du Programme.</p> <p><b>Instructions importantes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Incluez les entraîneurs qui entraînent dans les sports traditionnels et/ou dans les sports unifiés, même s'ils n'entraînent uniquement que des les Sports Unifiés.</li> <li>2. Incluez les entraîneurs des Jeunes Athlètes dans le nombre total d'entraîneurs sur la <b>ligne Total Individuel</b>;</li> <li>3. Entraîneurs Jeunes Athlètes doit inclure toute personne qualifiée d'entraîneur, d'enseignant, de formateur, d'assistant ou d'instructeur de Jeunes Athlètes.</li> </ol>
MO3A	<b>Nombre d'entraîneurs certifiés</b>	<b>Un entraîneur certifié</b> est un entraîneur qui a obtenu une certification de formation des entraîneurs, décernée par un Programme Special Olympics, une fédération sportive nationale, une fédération internationale, un établissement d'enseignement ou tout autre organisme de certification agréé par une Région ou un Programme Special Olympics.	<p>Indiquez le nombre total d'entraîneurs <b>certifiés</b> par catégorie de sport. Si un individu intervient comme entraîneur dans plusieurs sports, comptez-le/la dans chaque catégorie de sport concerné.</p> <p><b>Instructions importantes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les « entraîneurs certifiés » constituent un sous-ensemble du « Nombre total d'entraîneurs » (M03).</li> </ol>

			Le nombre d'entraîneurs certifiés ne peut pas dépasser le nombre total d'entraîneurs (M03).
--	--	--	---

## SPORTS UNIFIÉS :

	MESURE/INDICATEUR	DÉFINITIONS	CONSEILS
	<b>Athlètes unifiés</b>	Un <b>athlète de Sports Unifiés de Special Olympics</b> est une personne ayant une déficience intellectuelle, âgée de 8 ans ou plus, qui s'entraîne à un sport « unifié » de Special Olympics et qui participe au moins une fois aux Jeux de Special Olympics dans ce sport ou à une compétition à un quelconque niveau (local, national, régional ou mondial) au cours de l'année civile.	Indiquez le nombre d'athlètes dans chacune des catégories de sport des 3 modèles de Sports Unifiés (voir ci-dessous). Si un individu participe à plusieurs sports et à plusieurs modèles, comptez-le/la dans chaque catégorie et chaque modèle de sport.
	<b>Partenaires Unifiés</b>	Un <b>partenaire des Sports Unifiés de &lt;special Olympics</b> est une personne n'ayant pas de déficience intellectuelle, âgée de 8 ans ou plus, qui s'entraîne à un sport « unifié » de Special Olympics et qui participe au moins une fois aux Jeux de Special Olympics dans ce sport ou à une compétition à un quelconque niveau (local, national, régional ou mondial) au cours de l'année civile.	Indiquez le nombre de partenaires Unifiés dans chacune des catégories de sport des 3 modèles de Sports Unifiés (voir ci-dessous). Si un individu participe à plusieurs sports et à plusieurs modèles, comptez-le/la dans chaque catégorie et chaque modèle de sport.
<b>Modèles de Sports Unifiés</b>			
<b>M04</b>	<b>Sports Unifiés de Loisirs Modèle</b>	<b>Un événement de Sports Unifiés de Loisirs</b> est une rencontre sportive récréative inclusive, un programme d'entraînement ou une compétition pour les athlètes de Special Olympics et les Partenaires Unifiés. Les activités de Sports Unifiés de Loisirs ne sont pas tenues de satisfaire aux exigences minimales d'entraînement et de compétition, ni aux exigences de composition d'équipe des modèles de Sports Unifiés de	Indiquez le nombre d'athlètes et de partenaires Sports Unifiés, âgés de 8 ans et plus, qui ont participé à des activités de Sports Unifiés de Loisirs dans chaque catégorie de sport concernée. Si le même individu participe à plusieurs sports, comptez-le/la dans chaque catégorie et modèle de sport concerné.  Sur la <b>ligne Total Individuel</b> (Nbre total de participants), indiquez le nombre total de tous les athlètes <b>et des partenaires unifiés</b> qui ont participé au modèle de Sports Unifiés de Loisirs.

		<p>Développement des Joueurs et de Sports Unifiés de Compétition, mais elles doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- être organisées exclusivement par un Programme SO, ou</li> <li>- mises en œuvre en partenariat direct avec un Programme SO</li> </ul> <p>Dans un événement de Sports Unifiés de Loisirs, un minimum de 25 % des personnes doivent avoir une déficience intellectuelle et un minimum de 25 % des personnes sans déficience intellectuelle.</p>	
<b>M05</b>	<b>Sport Unifié de Développement des Joueurs Modèle</b>	<p>Dans le modèle <b>Sport Unifié de Développement des Joueurs</b>, les coéquipiers ne sont pas tenus d'avoir des capacités similaires, mais ils doivent être du même groupe âge. Les joueurs ayant de meilleures capacités doivent aider leurs coéquipiers ayant des capacités plus faibles, afin qu'ils développent des compétences et des tactiques propres au sport spécifique et qu'ils participent avec succès dans un environnement d'équipe. Ce modèle doit regrouper un nombre approximativement égal d'athlètes et de partenaires Olympiques Spéciaux comme coéquipiers pour les entraînements et les compétitions.</p>	<p>Indiquez le nombre d'athlètes et de partenaires Sports Unifiés, âgés de 8 ans et plus, qui ont participé à des activités Développement des Joueurs Sports Unifiés dans chaque catégorie de sport applicable. Si un individu participe à plusieurs sports, comptez-le/la dans chaque catégorie et modèle de sport.</p> <p>Sur la <b>ligne Individual Total</b> (Nb total de participants distincts), indiquez le nombre total d'athlètes et de partenaires Sports Unifiés <b>distincts</b> qui ont participé au modèle Développement des Joueurs Sports Unifiés.</p>
<b>M06</b>	<b>Modèle Sports Unifiés Compétition</b>	<p><b>Le modèle Sports Unifiés Compétition</b> associe un nombre approximativement égal d'athlètes et de partenaires du même âge et de capacités similaires, comme coéquipiers pour les entraînements et les compétitions. Tous les athlètes et partenaires participant à des compétitions Sports Unifiés doivent avoir les compétences et connaître les tactiques</p>	<p>Indiquez le nombre d'athlètes et de partenaires Sports Unifiés, âgés de 8 ans et plus, qui ont participé à des activités Sports Unifiés Compétition dans chaque catégorie de sport applicable. Si un individu participe à plusieurs sports, comptez-le/la dans chaque catégorie et modèle de sport.</p> <p>Sur la <b>ligne Individual Total</b> (Nb total de participants distincts), indiquez le nombre total d'athlètes et de</p>

		propres au sport spécifique pour pouvoir participer à une compétition sans modification du Règlement officiel du sport d'Olympiques Spéciaux en vigueur.	partenaires Sports Unifiés <b>distincts</b> qui ont participé au modèle Sports Unifiés Compétition.
<b>M07</b>	<b>Athlètes Unifiés et Partenaires Unifiés – Totaux</b>	Athlètes Unifiés et Partenaires Unifiés – Définition <a href="#">voir ci-dessus</a>	Indiquez le nombre total d'athlètes et de partenaires Sports Unifiés, âgés de 8 ans et plus, qui ont participé à au moins un des 3 modèles de Sports Unifiés, dans chaque catégorie de sport applicable. Si un individu participe à plusieurs sports, comptez-le/la dans chaque catégorie et modèle de sport.  Sur la <b>ligne Individual Total</b> (Nb total de participants distincts), indiquez le nombre total d'athlètes et de partenaires Sports Unifiés <b>distincts</b> de tous les âges qui ont participé à au moins un des 3 modèles de Sports Unifiés (voir ci-dessus).
<b>M08</b>	<b>Coéquipiers Jeunes Unifiés</b>	<b>Les Coéquipiers Jeunes Unifiés</b> sont des athlètes et partenaires Sports Unifiés, âgés de 12 à 25 ans, qui ont participé à des programmes Sports Unifiés Loisirs, Développement des Joueurs Sports Unifiés ou Sports Unifiés Compétition lors de Jeux, compétitions, camps Shriver ou autres activités Sports Unifiés à n'importe quel niveau (local, national, régional ou mondial) au cours de l'année civile.	Indiquez le nombre total d'athlètes et de partenaires Sports Unifiés, âgés de 12 à 25 ans, qui ont participé à au moins un des 3 modèles de Sports Unifiés, dans chaque catégorie de sport applicable. Si un individu participe à plusieurs sports, comptez-le/la dans chaque catégorie de sport.  Sur la <b>ligne Individual Total</b> (Nb total de participants distincts), indiquez le nombre total d'athlètes et de partenaires Sports Unifiés <b>distincts</b> , âgés de 12 à 25 ans.
<b>M09</b>	<b>Total des entraîneurs Sports Unifiés</b>	Un <b>entraîneur</b> est une personne qui fournit aux athlètes et partenaires Sports Unifiés (coéquipiers) d'Olympiques Spéciaux des entraînements sportifs et une préparation à des compétitions au cours de l'année civile.	Indiquez le nombre total d'entraîneurs Sports Unifiés par catégorie de sport. Si un individu offre des entraînements dans plusieurs sports, comptez-le/la dans chaque catégorie de sport.  Sur la <b>ligne Individual Total</b> (Nb total de participants distincts), indiquez le nombre total d'entraîneurs <b>distincts</b> dans le Programme.



## INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME

MESURE	DÉFINITIONS	CONSEILS
<b>Nombre total d'événements de compétition</b>	<p><b>Les événements de compétition</b> incluent toutes les formes d'épreuves de compétition, traditionnelles ou unifiées, organisées à tous les niveaux du programme, au cours de l'année civile. Exemples d'épreuves de compétition :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ jeux multisports</li> <li>▪ compétitions locales</li> <li>▪ ligues</li> <li>▪ compétitions dans un sport unique</li> </ul>	<p>Indiquez le nombre total d'événements de compétition offerts dans le cadre du Programme.</p> <p><b>Instructions importantes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Comptez les compétitions qui se déroulent sur plusieurs jours comme un seul événement de compétition.</li> <li>2. Comptez chaque match de ligue comme un événement de compétition distinct.</li> <li>3. Incluez les événements de compétition Sports Unifiés dans le nombre total d'événements de compétition.</li> </ol>
<b>Nombre d'événements de compétition Sports Unifiés</b>	<p><b>Les événements de compétition Sports Unifiés</b> incluent toutes les formes d'épreuves de compétition unifiées, organisées à tous les niveaux du programme, au cours de l'année civile. Exemples d'épreuves de compétition unifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ compétitions Sports Unifiés multisports</li> <li>▪ compétitions Sports Unifiés dans un sport unique</li> <li>▪ compétitions Sports Unifiés Compétition et Développement des Joueurs locales</li> <li>▪ compétitions de ligue unifiée</li> </ul>	<p>Indiquez le nombre total d'événements de compétition unifiés offerts dans le cadre du Programme.</p> <p><b>Instructions importantes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Incluez toutes les formes de compétitions unifiées organisées dans le cadre de modèles de Sports Unifiés Compétition et Développement des Joueurs.</li> <li>2. N'incluez pas les compétitions organisées dans le cadre du modèle Sports Unifiés Loisirs.</li> <li>3. Comptez chaque match de ligue comme un événement de compétition distinct.</li> </ol>
<b>Nombre total de bénévoles</b>	<p>Un(e) <b>bénévole</b> est une personne de n'importe quel âge, avec ou sans déficience intellectuelle, qui a consacré du temps pour appuyer le programme Olympiques Spéciaux, à titre quelconque, au moins une fois au cours de l'année civile. Exemples de rôles bénévoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ membres du conseil d'administration</li> </ul>	<p>Indiquez le nombre total d'individus impliqués dans le Programme qui répondent à la définition de bénévoles.</p> <p><b>Instructions importantes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. N'incluez pas les partenaires Sports Unifiés dans ce nombre.</li> </ol>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ membres du Comité local du programme</li> <li>▪ organisateurs de jeux et d'événements</li> <li>▪ officiels dans un sport</li> <li>▪ Course au Flambeau des Agents de Police (LETR)</li> <li>▪ personnel non rémunéré</li> <li>▪ bénévoles Athlètes en Bonne Santé (bénévoles du Lions Club, bénévoles de cliniques)</li> <li>▪ mentors du programme Athlètes Leaders</li> <li>▪ entraîneurs</li> </ul>	
<b>Nombre total de Jeunes Bénévoles</b>	<p>Un/une <b>Jeune Bénévole</b> est une personne, âgée de 12 à 25 ans, avec ou sans déficience intellectuelle, qui a consacré du temps pour appuyer le programme Olympiques Spéciaux, à titre quelconque, au moins une fois au cours de l'année civile. Exemples de rôles pour les jeunes bénévoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ membres du conseil d'administration</li> <li>▪ membres du Comité local du programme</li> <li>▪ organisateurs de jeux et d'événements</li> <li>▪ officiels dans un sport</li> <li>▪ Course au Flambeau des Agents de Police (LETR)</li> <li>▪ personnel non rémunéré</li> <li>▪ volontaires Athlètes en Bonne Santé</li> <li>▪ entraîneurs</li> </ul>	<p>Indiquez le nombre total de volontaires dans la catégorie d'âge 12 à 25 ans.</p> <p><b>Instructions importantes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>2. N'incluez pas les partenaires Sports Unifiés dans ce nombre.</li> </ol>
<b>Nombre d'Athlètes Leaders</b>	<p>Un/une <b>Athlète Leader</b> est un(e) athlète Olympiques Spéciaux participant activement dans un rôle de leadership au cours de l'année civile. Exemples de rôles pour les <b>athlètes leaders</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ leaders bénévoles lors de compétitions, de jeux, d'événements ou de cliniques sportives</li> <li>▪ entraîneurs, entraîneurs adjoints, officiels dans un sport</li> <li>▪ conférenciers (Messagers Globaux)</li> </ul>	<p>Indiquez le nombre total d'athlètes leaders qui ont rempli un des rôles ou une combinaison de rôles de leadership tels que décrits ci-dessus.</p> <p><b>Instructions importantes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les athlètes leaders qui ont rempli plusieurs rôles de leadership ne doivent être comptés qu'une seule fois.</li> </ol>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ représentants dans les conseils d'administration, les comités sportifs et non sportifs, et les conseils de rétroaction</li> <li>▪ bénévoles dans le bureau du Programme</li> <li>▪ impliqués dans les activités de collecte de fonds</li> <li>▪ leaders de santé ou de conditionnement physique</li> </ul>	
<b>Nombre d'athlètes leaders dans des rôles de personnel bénévole au niveau national et au niveau de l'État</b>	Un/une <b>bénévole d'Athlètes Leaders</b> désigne un athlète qui travaille dans un rôle de leadership qualifié, pendant toute l'année, à un niveau national ou d'État. Par exemple, gère une importante fonction du bureau ou gère un aspect du programme, tel que Jeunes Athlètes, une discipline d'Athlètes en Bonne Santé, Athlètes Leaders ou un sport.	Indiquez le nombre total de <b>bénévoles d'Athlètes Leaders</b> travaillant pour Olympiques Spéciaux dans un rôle qualifié, pendant toute l'année, à un niveau national ou d'État.
<b>Nombre de Jeunes Leaders</b>	Un/une <b>Jeune Leader</b> est une personne, âgée de 12 à 25 ans, avec ou sans déficience intellectuelle, participant activement dans un rôle de leadership au cours de l'année civile. Exemples de rôles pour les <b>jeunes leaders</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ représentants des comités et des conseils consultatifs des jeunes</li> <li>▪ membres du conseil d'administration</li> </ul>	Indiquez le nombre total de leaders dans la catégorie d'âge 12 à 25 ans.  <b>Instructions importantes :</b> 1. Les athlètes leaders doivent être inclus dans ce nombre.
<b>Nombre de Leaders Familiaux</b>	Un <b>Leader Familial</b> est un parent, un grand-parent, un frère ou une sœur, un tuteur ou une personne chargée de subvenir aux besoins de l'enfant, participant activement dans un rôle de leadership au cours de l'année civile. Exemples de rôles pour les <b>leaders familiaux</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ entraîneurs</li> <li>▪ membres permanents de comités</li> <li>▪ membres du conseil d'administration</li> <li>▪ assistants Jeunes Athlètes</li> </ul>	Indiquez le nombre total de leaders familiaux participant activement dans un rôle de leadership. Chaque membre d'une famille doit être considéré individuellement.

<b>Nombre total de membres enregistrés des familles</b>	<b>Un membre enregistré de la famille</b> est un parent, un grand-parent, un frère ou une sœur, un tuteur ou une personne chargée de subvenir aux besoins de l'enfant, qui s'inscrit à un programme au cours de l'année civile, et dont les coordonnées sont partagées avec le Programme.	Report the total number of family members who Program has a way to directly communicate with.
<b>Le Programme a un directeur de programme à temps plein rémunéré</b>	<b>Un directeur/une directrice de programme, un directeur national/une directrice nationale ou un PDG rémunéré</b> est un employé d'Olympiques Spéciaux qui reçoit un salaire annuel documenté du programme Olympiques Spéciaux.	Répondez 1 pour Oui ou 0 pour Non
<b>Nombre d'employés rémunérés</b>	Un/une <b>employé(e) rémunéré(e)</b> désigne un membre rémunéré du personnel qui occupe un rôle qualifié dans un bureau d'un programme d'Olympiques Spéciaux, à temps plein ou à temps partiel, et qui travaille régulièrement un nombre convenu d'heures par semaine.	Indiquez le nombre total d'employés rémunérés travaillant dans le Programme d'Olympiques Spéciaux.
<b>Nombre d'employés rémunérés ayant une déficience intellectuelle</b>	Un/une <b>employé(e) rémunéré(e) ayant une déficience intellectuelle</b> désigne un membre rémunéré du personnel qui occupe un rôle qualifié dans un bureau d'un programme d'Olympiques Spéciaux, à temps plein ou à temps partiel, et qui travaille régulièrement un nombre convenu d'heures par semaine. Exemples de rôles qualifiés : administration de bureau, responsabilité pour une fonction d'un programme, travail de bureau.	Indiquez le nombre total d'employés rémunérés ayant une déficience intellectuelle travaillant dans le Programme d'Olympiques Spéciaux, à temps plein ou à temps partiel.
<b>Nombre d'écoles participant à Olympiques Spéciaux</b>	Une <b>école participant à Olympiques Spéciaux</b> est une école maternelle, une école primaire, un collège, un lycée ou une université qui offre à ses élèves ou étudiants la possibilité de participer à un programme d'Olympiques Spéciaux. Exemples : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ sports traditionnels</li> <li>▪ Sports Unifiés</li> <li>▪ campagne « Mot commençant par R »</li> <li>▪ recherche</li> <li>▪ collecte de fonds</li> </ul>	Indiquez le nombre total d'écoles participant à une ou plusieurs activités d'Olympiques Spéciaux. <p><b>Instructions importantes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les écoles participant à plusieurs activités d'Olympiques Spéciaux ne doivent être comptées qu'une seule fois.</li> </ol>

<p><b>Nombre d'écoles unifiées</b></p>	<p>Une <b>école participant à Sports Unifiés</b> est une école maternelle, une école primaire, un collège, un lycée ou une université qui offre à ses élèves ou étudiants la possibilité de participer à un programme Sports Unifiés.</p> <p>Aux États-Unis, une « école unifiée » est définie comme une « école de champions unifiée » aux niveaux école maternelle, école primaire, collège et lycée, ou comme des Clubs Universitaires au niveau des universités.</p>	<p>Indiquez le nombre total d'écoles unifiées dans le Programme.</p> <p><b>Instructions importantes :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Si une école non inclusive travaille avec une école pour enfants à besoins éducatifs particuliers pour offrir aux élèves des deux écoles la possibilité de participer à des sports unifiés, comptez-les comme deux écoles séparées.</li> <li>2. Le nombre d'écoles de champions rapporté par les programmes des États-Unis doit être cohérent avec le nombre d'écoles indiqué dans le rapport de mi-parcours à SONA.</li> </ol>
--	--	---

### EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES :

Outre le recensement, tous les programmes doivent également remplir l'Enquête sur la politique du programme et la santé, en respectant la même date limite de soumission que pour le recensement.